RESPONSABLE D'ACTIVITES EN ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
			I
décrit les situations de travail et	identifie les compétences et les	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
les activités exercées, les métiers	connaissances, y compris		
ou emplois visés	transversales, qui découlent du		
	référentiel d'activités		
BLOC 1 : Préparer la prestation de	e maintenance, d'assistance techniqu	e ou de maîtrise d'œuvre sur Installation Nucléaire de Ba	se (INB) ou Installation Nucléaire de
Base Secrète (INBS)			
A1 Analyse de la prestation à	C1.1 Définir le périmètre technique	Epreuve 1:	CR1.1 L'analyse technique du contrat
réaliser sur INB ou INBS	et les contraintes d'exploitation		doit contenir:
	(type d'arrêts de tranche, état de	L'ensemble des compétences du bloc seront évaluées.	
	tranche, contraintes sureté,)		- l'identification du client
	liées à la prestation en s'appuyant	Nature de l'épreuve:	- sa position vis à vis du client
	sur le cahier des charges du	Mise en situation simulée, évaluation individuelle	- le périmètre de la prestation et les
	contrat afin d'identifier le besoin	orale et écrite de groupe.	livrables attendus
	du client, et sur les compétences		- sa prise en compte des contraintes
	de l'organisation en intégrant les	Réalisation professionnelle:	techniques et réglementaires
	personnes en situation de	Mise en situation simulée dans le cadre du pilotage	- les phases critiques, les risques et les
	handicap.	d'une activité de maintenance ou de démantèlement	contraintes liés à l'organisation de la
		sur INB ou INBS dont l'ensemble des exigences	prestation.
		techniques et financières sont présentées au candidat.	
			Cette analyse doit développer de
		Phase 1:	façon exhaustive au minimum quatre
		Les candidats du groupe analysent le cahier des	points de cette liste.
		charges et les exigences liées aux livrables à rendre	
		(planning d'intervention, l'analyse financière du	L'expression écrite et/ou orale doit
		projet, l'analyse de risque etc)	être compréhensible et
			professionnelle en utilisant les outils
		Phase 2:	numériques adaptés.

A2 Définition des moyens à mobiliser pour la prestation à réaliser sur INB ou INBS	C1.2 Définir les conditions financières et contractuelles liées à la prestation en s'appuyant sur les clauses du contrat afin de participer à la rentabilité économique de la prestation. C2.1 Vérifier l'adéquation entre les besoins de la prestation et les ressources humaines et matérielles prévues afin de garantir la tenue des délais en consultant les parties prenantes, en vérifiant les titres	Après analyse et synthèse des exigences, les candidats du groupe construisent un rapport à destination du donneur d'ordres. Phase 3: Chaque candidat devra argumenter à l'oral un rapport technique permettant de mettre en évidence: - Son analyse technique et financière du contrat - L'organisation prévue pour satisfaire les exigences du client et prendre en compte les risques Q3SER - La documentation prévue pour assurer la traçabilité de la prestation Conditions de réalisation: Les ressources disponibles sont le cahier des charges du projet et un logiciel de gestion de projet. La durée de la présentation devant le jury qui simule le donneur d'ordres, le temps alloué aux Q/R ainsi que le délai de transmission du dossier technique seront définis dans un cahier des charges qui sera transmis au préalable au candidat. L'évaluation continue d'entreprise réalisée par les tuteurs (institut et professionnel) est soumise pour	CR1.2 L'analyse financière du contrat doit contenir : - la durée du contrat - le type de contrat (forfaitaire ou Bordereau de Prix Unitaire) - l'échéancier de paiement - l'existence d'éventuelles pénalités - la tarification d'éventuels travaux supplémentaires L'expression écrite et/ou orale doit être compréhensible et professionnelle en utilisant les outils numériques adaptés. Cette analyse doit développer de façon exhaustive au minimum deux points de cette liste. CR2.1 Le candidat argumente: - l'évaluation des dimensions techniques et logistiques de la prestation à réaliser par la présentation d'une liste de définition des movens matériels et logistiques.
			être compréhensible et
			l ·
		I	
			"
mobiliser pour la prestation à	besoins de la prestation et les ressources humaines et matérielles	définis dans un cahier des charges qui sera transmis	- l'évaluation des dimensions techniques et logistiques de la
	· ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 -
	qualité) et qualification métier, en identifiant le créneau		conforme au contrat l'évaluation des dimensions
	d'intervention et en listant les autorisations nécessaires.		humaines du contrat par la présentation de l'organigramme et
	dutorisations necessaries.		par la réalisation d'une matrice de compétences.
			critère de qualité: ces documents doivent traduire les exigences du

contrat. L'expression écrite et/ou orale doit être compréhensible et professionnelle en utilisant les outils numériques adaptés. CR2.2 Le candidat définit les différents C2.2 Mettre en place ou actualiser les indicateurs du tableau de bord indicateurs et explique comment et de la prestation afin de garantir la pourquoi ils ont été choisis. tenue des objectifs en s'appuyant Ces indicateurs doivent être sur l'analyse des besoins, les conformes à la méthode SMART : indicateurs de type dosimétrie, - spécifiques sécurité, planning, rendu des -mesurables -acceptables Rapports de Fin d'Intervention, nombre de déclenchement au -réalistes -temporellement définis portique de contrôle de la propreté radiologique, fiche de non-conformité. Chaque indicateur doit répondre à ces 5 critères L'expression écrite et/ou orale doit être compréhensible et professionnelle en utilisant les outils numériques adaptés.

A3 Constitution du dossier relatif à la prestation à réaliser sur INB ou INBS	C3.1 Identifier les risques Qualité Santé Sécurité Sureté Environnement et Radioprotection et les risques projet de la prestation en analysant l'environnement de travail, en intégrant le retour d'expérience pour proposer des parades et fiabiliser la prestation	CR3.1 Le candidat réalise une analyse de l'ensemble des risques à prendre en compte en abordant : - l'origine du risque (interne, externe) - le type de risque - le REX Critère de qualité : Il prévoit les "parades" et s'assure de leur mise en œuvre effective.
		L'expression écrite et/ou orale doit être compréhensible et professionnelle en utilisant les outils numériques adaptés.
	C3.2 Rédiger et/ou valider les	CR3.2 Le candidat liste les différents
	documents nécessaires au	documents nécessaires et explique sa
	démarrage de la prestation tels	contribution personnelle.
	que le Dossier de Réalisation de	· ·
	Travaux (DRT) intégrant le Régime	Critère de qualité : il doit avoir pris en
	de Travail Radiologique (RTR), le	compte les exigences liées à
	Document de Suivi de	l'assurance qualité de son entreprise
	l'Intervention (DSI), le Dossier de	ou de son client ainsi que la
	Suivi de la Prestation (DSP), en	réglementation (arrêté INB)
	identifiant les contraintes	
	techniques de réalisation et	L'expression écrite et/ou orale doit
	intégrant la réglementation liée à	être compréhensible et
	l'assurance qualité de la prestation	professionnelle.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 2 : Piloter une prestation d Nucléaire de Base Secrète (INBS)	•	ou de maîtrise d'œuvre, à réaliser sur Installation Nuclé	éaire de Base (INB) ou Installation
A4 Suivi de l'avancement et de la conformité de la prestation	C4.1 Animer ou participer aux réunions liées à la prestation telles que réunion d'enclenchement, levée des préalables, revus de contrat, en identifiant les points clés à aborder et synthétisant les échanges avec les parties prenantes.	Epreuve 2 : Cette épreuve permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc. Nature de l'épreuve: A partir d'une situation réelle, évaluation individuelle écrite et orale.	CR4.1 Le compte rendu comporte : - Les acteurs présents - Une synthèse des échanges - les décisions prises à l'issue - un plan d'action avec des délais Ce compte rendu doit développer de façon exhaustive au minimum trois points de cette liste.
	C4.2 Garantir la conformité de la prestation en s'assurant que les exigences du contrat sont respectées et en assurant une présence terrain par le biais de visites managériales sur les thématiques sécurité, sûreté, radioprotection, qualité, technique etc	Réalisation professionnelle: Phase1: Chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 2, à travers un rapport écrit d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Ce rapport est orienté sur le pilotage d'une prestation réalisée sur Installation Nucléaire de Base ou Secrète.	CR4.2 Il doit expliquer : - le choix de la fréquence de ses contrôles - les points de contrôles choisis - son approche - les impacts éventuels sur la prestation

A5 Conduite de la prestation en fonction des évènements	C5.1 Réagir et alerter en cas de danger immédiat ou d'aléas en identifiant, traçant et traitant les nonconformités conformément aux exigences qualité de l'exploitant (NT85/114, Arrêté INB, NT07403) C5.2 Proposer et mettre ou faire mettre en œuvre des solutions en fonction des aléas rencontrés, en collaboration avec les parties prenantes, dans le respect des exigences en exploitant les fiches de non-conformité, les éléments issus du retour d'expériences et les analyses d'impacts/causes	Un cahier des charges sur le contenu sera transmis au candidat au préalable. Phase 2: Chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 2, à travers une présentation orale d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Cette présentation orale est orientée sur le pilotage d'une prestation réalisée sur Installation Nucléaire de Base ou Secrète. La durée de la présentation devant le jury, le temps alloué aux Q/R ainsi que le délai de transmission du rapport d'activités seront définis dans un cahier des charges qui sera transmis au préalable au candidat. L'évaluation continue d'entreprise réalisée par les tuteurs (institut et professionnel) est soumise pour	CR5.1 Le candidat ouvre un document de traçabilité. Il devra s'être assuré: - de l'intégration de l'écart dans le système qualité de son entreprise - de la proposition de solution - de la mise en place éventuelle d'une action corrective CR5.2 Le candidat est capable de: - Capitaliser l'ensemble des écarts - Analyser les causes et proposer des actions préventives - Communiquer et mettre en œuvre les solutions
A6 Reporting de la prestation	C6.1 Garantir l'avancement de la prestation en collectant et renseignant les données d'un tableau de bord élaboré et partagé (planning et indicateurs dosimétrie, sécurité, planning, rendu des Rapports de Fin d'Intervention, nombre de déclenchement au portique de contrôle de la propreté radiologique, fiche de non-conformité.)	avis au jury.	CR6.1 Le candidat explique les modalités d'actualisation du tableau de bord : - fréquence de mise à jour - les acteurs - les données d'entrée - les données de sorties - les actions qui en découlent le candidat doit développer de façon exhaustive l'ensemble de cette liste

C6.2 Tracer les éléments de reporting liés aux indicateurs de la prestation en formalisant les données collectées et les transmettre aux parties prenantes en s'assurant de la bonne prise en compte de celles-ci.	CR6.2 Le candidat doit expliquer comment et pourquoi il communique ces informations aux parties prenantes. Le moyen de communication doit être adapté aux publics visés. (Mail, flash info, affichage, causeries)

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés BLOC 3 : Superviser les acteurs d Nucléaire de Base Secrète (INBS)	-	MODALITES D'EVALUATION tance technique ou de maîtrise d'œuvre sur Installation	CRITERES D'EVALUATION n Nucléaire de Base (INB) ou Installation	
A7 Evaluation des intervenants	C7.1 Evaluer les pratiques des intervenants, y compris leur culture sûreté/sécurité/radioprotection, sur la base d'une fiche d'évaluation reprenant les exigences de la prestation afin de garantir la conformité de celle-ci.	Epreuve 3 : Cette épreuve permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc. Nature de l'épreuve: A partir d'une situation réelle, évaluation individuelle écrite et orale.	CR7.1 La fiche d'évaluation présentée par le candidat doit avoir été renseignée par lui-même. Doivent apparaitre obligatoirement : - son nom - sa signature - les constats le cas échéant - le résultat de l'évaluation	
A8 Sensibilisation ou formation des acteurs	C8.1 Sensibiliser les intervenants sur les enjeux de la prestation en animant un point d'équipe (causerie, Pré job, débriefing, flash etc)	Réalisation professionnelle: Phase 1: Chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 3, à travers un rapport écrit d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Ce rapport est orienté sur la supervision d'une prestation réalisée sur Installation Nucléaire de Base ou Secrète.	CR8.1 La communication et la démarche seront justifiées et documentées de façon exhaustive par : - un support d'animation - une fiche de présence	

A9 Gestion de la relation client / prestataire	C8.2 Sensibiliser les intervenants en temps réel sur le terrain sur les écarts constatés et leurs bonnes pratiques y compris la culture sûreté/sécurité/radioprotection en faisant des rappels sur les thématiques concernées ou en organisant des formations a posteriori. C9.1 Mettre en place et développer une relation de confiance en adaptant son savoir être en fonction de son interlocuteur afin de garantir l'atteinte des objectifs en mettant en place des circuits d'information	Un cahier des charges sur le contenu sera transmis au candidat au préalable. Phase 2: Chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 3, à travers une présentation orale d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Cette présentation orale est orientée sur la supervision d'une prestation réalisée sur Installation Nucléaire de Base ou Secrète. La durée de la présentation devant le jury, le temps alloué aux Q/R ainsi que le délai de transmission du rapport d'activités seront définis dans un cahier des charges qui sera transmis au préalable au candidat. L'évaluation continue d'entreprise réalisée par les tuteurs (institut et professionnel) est soumise pour avis au jury.	CR8.2 Le candidat assure une présence terrain afin de sensibiliser les intervenants: -il adapte son discours et son comportementIl mesure l'impact de ses messages de sensibilisations dans le temps. Les deux critères doivent être validés. CR9.1 Le schéma de communication est adapté à l'information traitée. Les échanges montrent de manière exhaustive: -une récolte d'informations utiles-une remontée d'informations -une alerte en cas de dérive
	C9.2 Solder l'intervention, y compris les aspects documentaires (RFI, Compte Rendu d'Intervention, REX etc), en échangeant avec les parties prenantes pour améliorer les futures prestations.		CR9.2 Son bilan de l'intervention comprend : - l'ensemble des points positifs - l'ensemble des difficultés rencontrées et des écarts - le respect des indicateurs et des objectifs fixés - des propositions d'amélioration - le respect des délais contractuels pour le rendu des livrables critère de qualité: l'ensemble de ces points doit permettre l'amélioration des futures prestations